

Angers, fin octobre. À partir d'Angers où l'entreprise possède son siège social, Strego souhaite se développer sur le territoire breton. En photo, Samuel Ronflé, expert comptable associé responsable du bureau d'Angers.

Strego vise la Bretagne

Spécialisé dans l'expertise comptable, le groupe angevin Strego compte aujourd'hui un peu moins de 900 collaborateurs dans le Grand Ouest. Et vise encore et toujours la Bretagne pour assurer son développement.

Olivier HAMARD

redac.angers@courrier-ouest.com

1° cabinet français, le groupe Strego, créé en 1963 par Vincent Bukowski et Pierre Degonde, continue d'essaimer dans le grand ouest, avec l'ouverture d'un 44° bureau à Lorient le mois dernier. À Angers, qui accueille le siège social de Strego, le groupe emploie plus de 150 personnes.

Présent en Pays de la Loire, dans l'est de la Bretagne et le sud de la Normandie, le groupe Strego compte environ 17 000 clients. « Nous travaillons pour 80 % dans l'expertise comptable, précise Samuel Ronflé, expert comptable assoclé responsable du bureau d'Angers, pour 12 à 13 % dans l'expertise sociale et pour le reste dans l'audit, en qualité de commissaires aux comptes. Notre clientèle va du petit commerçant ou artisan jusqu'aux grandes entreprises industrielles, en passant par les professions libérales, les collectivités ou les associations, avec toutefois une majorité de TPE et beaucoup de PME-PMI. »

Au total, le groupe compte 80 experts-comptables, dont 53 associés, soit environ un expert-comptable pour 10 collaborateurs, avec depuis déjà quelques années une tendance à la spécialisation.

Des collaborateurs spécialisés »

« Nos clients n'ont pas les mêmes attentes ni les mêmes besoins. Nous avons donc fait le choix de spécialiser les salariés, certains étant uniquement commissaires aux comptes, d'autres uniquement experts-comptables. Notre travail se décline aujourd'hui en trois parties : la comptabilité avec les bilans financiers, les déclarations fiscales, les bulletins de salaires, mais également le conseil à partir de la matière première que sont la comptabilité et l'accompagnement des entreprises. » Pour développer son activité auprès des entreprises, le groupe a depuis quelques années développé une gamme de partenaires locaux dans des domaines divers : gestion de patrimoine et de trésorerie, recherche de financements ou de cibles pour développer la croissance externe, recherche en lien avec la transmission d'entreprise, saisie de comptabilité en ligne et même cabinet d'avocats spécialisés. » Dans le domaine de l'expertise-comptable, précise Samuel

Ronflé, il n'y a pas de commerciaux ni de démarchage auprès des entreprises. Nous travaillons donc beaucoup par recommandation et par nos réseaux professionnels. La prospérité notre société passe blen évidemment par la prospérité de nos clients. » Une prospérité que Strego entend bien encore développer : déjà présent à Rennes, Dinan, Vannes et désormais Lorient, le groupe souhaite continuer de s'implanter sur le territoire breton.

Le Courrier de l'Ouest – Jeudi 27 novembre 2014